



Ville et campagne...
AU NATUREL

Lac-Etchemin

RAPPORT DU MAIRE

Présenté en séance ordinaire

le 4 juin 2019

**FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE DE LA
MUNICIPALITÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Collègues du Conseil municipal, citoyennes et citoyens contribuables de la Municipalité de Lac-Etchemin, conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je vous transmets les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe¹. Ce rapport traite des éléments suivants :

- Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2018.
- Le dernier rapport des vérificateurs pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2018.
- Le dernier programme triennal d'immobilisations 2018-2019-2020.
- L'endettement de la municipalité.
- Le fonds de roulement de la municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état des activités financières de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2018 :

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS CONSOLIDÉES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

| Municipalité de Lac-Etchemin | | |
|---|-------------|----|
| Revenus | (5 991 306) | \$ |
| Charges de fonctionnement | 6 363 973 | \$ |
| Déficit (excédent) avant conciliation à des fins fiscales | 372 667 | \$ |
| Immobilisations | (1 372 755) | \$ |
| Produit de cession | (18 250) | \$ |
| (Gain) perte sur cession | (35 516) | \$ |
| Réduction de valeur | (11 296) | \$ |
| Financement | 437 955 | \$ |
| Affectations | 346 168 | \$ |
| Déficit (excédent) de l'exercice à des fins fiscales | (281 027) | \$ |
| Solde des excédents de fonctionnement, réserves financières et fonds réservés | (1 555 135) | \$ |

2. LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Les états financiers 2018 de la municipalité ont fait l'objet d'une vérification par la firme Lemieux Nolet, comptables professionnels agréés S.E.N.C.R.L et ont été déposés officiellement par le directeur général et secrétaire-trésorier pour adoption par les membres du Conseil municipal lors de la séance ordinaire mensuelle du mardi 4 juin 2019. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation

¹ Le texte intégral de ce rapport sera publié sur le site internet de la municipalité ainsi que dans le bulletin d'informations municipales de Lac-Etchemin, *l'Info du Lac*, édition de juin 2019 (Volume 28 No 3).

financière de la Municipalité de Lac-Etchemin au 31 décembre 2018 ainsi que les résultats de l'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, le tout selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

3. LE DERNIER PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

À l'intérieur de son programme des dépenses en immobilisations 2018-2019-2020, la Municipalité de Lac-Etchemin prévoyait des investissements de 4 224 810 \$ pour l'année 2018.

Voici les principaux investissements (pour un montant de 1 487 807 \$) réalisés pour l'année 2018 :

- Le renforcement des rangs (41 708 \$ de gravier), le lignage de rues et de la piste cyclable (5 125 \$), l'épandage d'abat-poussière (40 801 \$), le fauchage de fossés (12 786 \$), le rapiéçage des rues et des rangs (20 599 \$), la réfection en béton bitumineux des rangs, de la 1^{re} Avenue et de la 2^e Avenue en partie, de l'avenue Nadeau en partie, des rues Chouinard et Dufour (144 020 \$), le scellement de fissures dans les rues et les rangs (36 083 \$), le pavage et la pose de bordures de la rue Fortin (49 580 \$).
- L'acquisition d'une camionnette 4 x 4 pour le service des travaux publics (34 738 \$) ainsi que la réalisation de travaux de peinture de la boîte et du châssis d'un camion (7 960 \$).
- L'achat et l'installation d'une laveuse à pression électrique (12 134 \$) ainsi que d'une machine pour poser et balancer les pneus (3 780 \$).
- L'aménagement en partie d'une virée au bout de la rue de la Sapinière (10 941 \$), des travaux pour défaire le roc aux abords de la route du Golf et du 5^e Rang (4 564 \$), l'ajout de 3 luminaires au réseau d'éclairage public (1 606 \$), l'aménagement d'un 3^e quai pour conteneur à l'écocentre (5 323 \$) ainsi que le remplacement de 2 ponceaux dans le rang du Mont-Original (196 731 \$) ont été réalisés.
- Les travaux de réfection de la conduite d'aqueduc et d'égout de la rue Jacques ont été effectués en partie au coût de (578 760 \$) dans le cadre du Plan d'intervention de la Taxe sur l'essence et contribution du Québec. Les travaux de réfection de la conduite d'aqueduc de la route 277 (secteur de la rue du Sanatorium à la route des Sommets) (24 360 \$) ainsi que ceux de la conduite pluviale de la route 277 (secteur de la rue Jacques à la rue de la Montagne) (42 902 \$) ont été terminés. De plus, des travaux importants de réparation des équipements de la station de pompage de la 1^{re} Avenue (20 630 \$) ont été réalisés.
- Les travaux d'entretien du chalet du Mont-Original dont l'ajout de gravier dans le stationnement et la réfection d'une partie de la toiture (7 986 \$).
- L'aménagement en partie de matériel d'animation dans le cadre du Projet « Espace » dans les parcs Gourde et du Ruisseau (3 960 \$) a été effectué puis une machine à déglacer les bandes à l'aréna a été achetée (3 200 \$).
- La réalisation des travaux en architecture et ingénierie a débuté relativement aux estimés, plans et devis pour la réfection et la mise aux normes de l'édifice municipal (107 370 \$).
- L'achat d'une remorque fermée (28 048 \$), le remplacement du détecteur de gaz (1 197 \$), l'acquisition d'ensemble de poulies, mousquetons, bloqueurs et cordes pour sauvetage en espace clos (1 446 \$) puis le remplacement de 2 habits de combat (3 386 \$) ont été effectués pour le service de sécurité incendie.

Les règlements d'emprunt de la municipalité sont à la charge de tous les contribuables, sauf les emprunts qui profitent à certains groupes de citoyens ou bien à un secteur particulier. Dans ces cas, la Municipalité de Lac-Etchemin retient le principe de l'utilisateur-payeur qui s'applique pour ces acquisitions.

Au cours de l'année 2018, deux règlements d'emprunt ont été adoptés. Le premier référait à des travaux de réfection et de mise aux normes de l'édifice municipal au montant total de (2 293 200 \$). En ce qui

concerne le coût de ces travaux, une partie de ceux-ci sont subventionnés par les gouvernements du Québec et du Canada (Programme Fonds des Petites Collectivités (FPC) – Infrastructures collectives et Programme d'infrastructures Québec-Municipalité – sous le Volet 5.1 pour des travaux de réfection et de construction des infrastructures municipales (RÉCIM) puis la part assumée par la municipalité sera financée en partie à même l'excédent accumulé non affecté et par un emprunt.

Le deuxième règlement d'emprunt référait à des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout de la rue Jacques au montant total de (795 330 \$). En ce qui concerne le coût de ces travaux, une majeure partie de ceux-ci sont subventionnés par les gouvernements du Québec et du Canada (programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec – TECQ 2014-2018) puis la part assumée par la municipalité sera financée par un emprunt à la charge des propriétaires d'immeubles imposables situés à l'intérieur du secteur desservi par les réseaux d'aqueduc et/ou d'égout de l'ex-Ville de Lac-Etchemin.

4. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2018, l'endettement non consolidé du secteur de Lac-Etchemin se chiffrait à 1 003 400 \$ et celui attribué à l'ensemble de la Municipalité de Lac-Etchemin à 2 063 900 \$ pour une somme totale de la dette de 3 067 300 \$. Voici un tableau de l'évolution de ces dettes non consolidées des années 2016 à 2018 :

| Années | Endettement affecté aux secteurs ² | | Endettement affecté à l'ensemble | |
|--------|---|----------------------------|----------------------------------|--------------------|
| | Secteur de Lac-Etchemin | Secteur de Sainte-Germaine | Municipalité de Lac-Etchemin | Total ³ |
| 2016 | 1 011 300 \$ | 0 \$ | 2 434 291 \$ | 3 445 591 \$ |
| 2017 | 908 700 \$ | 0 \$ | 2 396 555 \$ | 3 305 255 \$ |
| 2018 | 1 003 400 \$ | 0 \$ | 2 063 900 \$ | 3 067 300 \$ |

5. LE FONDS DE ROULEMENT

Le montant maximal autorisé par règlement au fonds de roulement de la municipalité est de 1 141 500 \$. Le fonds de roulement d'une municipalité peut atteindre 20 % du budget annuel et une municipalité peut y emprunter pour des immobilisations des sommes remboursables sur une période maximale de 10 ans. C'est un outil de gestion qui donne une marge de manœuvre suffisante pour effectuer une gérance efficace et responsable des sommes d'argent que nous confient les contribuables.

Voici l'utilisation du fonds de roulement en 2018 :

- 34 738 \$ pour l'acquisition d'une camionnette 4 x 4 pour le service des travaux publics.
- 49 580 \$ pour le pavage et la pose de bordures de la rue Fortin.
- (2 698) \$ pour un correctif apporté en lien avec une partie des travaux de réfection de la conduite d'aqueduc de la route 277 (secteur de la rue du Sanatorium à la route des Sommets).

Le remboursement de ces sommes est effectué sur une période maximale de dix (10) ans et affecté, selon le cas, au fonds général de la municipalité ou aux taxes de services pour ce qui est des investissements liés à l'eau potable et aux eaux usées.

² En plus des dettes liées aux secteurs visés, l'endettement comprend celui des ex-municipalités respectives.

³ Les montants des dettes à long terme à la charge du gouvernement du Québec ne sont pas inclus dans cet endettement.

En terminant, je tiens à remercier mes collaborateurs privilégiés qui sont les conseillères et les conseillers qui siègent avec moi à la table du conseil pour leur appui, leur soutien et leur grande disponibilité. Merci également à la direction générale, aux cadres et à tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir nos "clients" qui sont tous les citoyennes et citoyens de Lac-Etchemin.

Mesdames, messieurs, merci de votre attention.

LE MAIRE,

CAMIL TURMEL